



Enseignement agricole
Formations grandeur nature



SYNTHÈSE DES ATELIERS SUR LE MODULE M56 ET LES ÉPREUVES E5.1, E5.2 ET E5.3

AAT BTS ACSE – Paris/Toulouse - mai 2015

L'épreuve E5 :

- Sciences économiques sociales et de gestion.
- 4 CCF
ou une épreuve terminale pour les candidats hors CCF.
- Coefficient **5**.

- **Vérifier l'acquisition de 3 capacités**

**C.5 Prendre en compte le contexte
pour orienter l'activité agricole**

**C.6 Assurer la gestion économique,
financière et humaine de l'entreprise
agricole dans une perspective de
durabilité**

**C.7 Raisonner une stratégie d'entreprise agricole
conciliant compétitivité et respect de
l'environnement**

CCF	Coeff.	Nature	Durée	Capacités visées
E5-1	1	ECRIT individuel	1h30 min	C5 : Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
E5-2 3	2	ECRIT individuel Étude d'un cas concret	3h min	C6: Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité C6.1: Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole C6.2: Raisonner un investissement C6-3: Gérer les ressources humaines C6.4: Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux
E5-3	0,5	À l'initiative de l'équipe		C6: Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité C6.5: Assurer la mise en marché et la valorisation des produits C6.6: Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement
E5-4	1,5	ORAL et/ou ECRIT Situation commune à l'évaluation de E6-4 (coeff. 1)		C7: raisonner une stratégie de l'entreprise conciliant compétitivité et respect de l'environnement C8.4 Gérer les interactions entre les productions à différentes échelles. C9.3 Etudier la faisabilité, les performances et la durabilité d'un système biotechnique

CCF E5-1 (Coeff. 1)

C5 Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole

Capacités évaluées	MP	Epreuve
<p>C5.1 Identifier au niveau national et international, les enjeux sociétaux, politiques, réglementaires et environnementaux liés à l'agriculture et au développement durable</p> <p>C5.2 Repérer les spécificités de l'environnement professionnel et territorial</p> <p>C5.3 Appréhender la dynamique des filières agricoles et les enjeux commerciaux</p> <p>C5.4 Participer à des actions collectives et territoriales</p>	<p>M51: Diversité des agricultures et des politiques publiques « Identifier les enjeux et le rôle des politiques publiques dans le cadre de la <u>diversité des agricultures</u> » SE: 43,5 h C – HG 29 h C – Sc. Agro. 14,5 h C</p> <p>M 52: Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial « Identifier <u>l'environnement professionnel et territorial de l'entreprise agricole</u> » SE: 43,5 h C</p> <p>PLURI: Entreprise agricole et territoire SESG 10h- HG : 20h- Sc.Agro.: 10 h</p>	<p>- ECRIT. - Min 2h00.</p> <p>4</p>

E5.1 – Questions / Réponses

5

- Quelle est la différence entre la filière abordée dans le M52 (C5.3) et la filière abordée dans le M55 ?
 - C'est une question d'échelle. Dans le M52, la filière est vue à l'échelle macro c'est à dire à l'échelle du territoire alors que dans le M55, l'échelle est dite micro c'est à dire à l'échelle de l'exploitation.
- Une évaluation disciplinaire est-elle possible ? Quelle est la place de l'agronomie dans l'évaluation ?
 - Il ne faut pas mélanger ce que l'on fait dans les modules et ce qu'on évalue dans les CCF.
 - CCF E5.1 : prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole. Si l'on regarde les sous capacités (à titre indicatif) on se rend bien compte que ce sont des capacités qui relèvent des SESG et non pas des sciences agronomiques. La part dédiée aux sciences agronomiques dans ce CCF est donc très (très) faible, et ce, malgré la pluri qui est faite dans le module M51. Ce que l'on attend de l'étudiant c'est qu'il soit capable d'identifier et d'expliquer comment le contexte socio-économique a/peut avoir des effets sur les activités agricoles et la structure et le fonctionnement des systèmes d'exploitation...

E5.1 – Questions / Réponses

6

- Doit-on évaluer toutes les sous-capacités ?
 - une capacité ne peut être évaluée qu'une seule fois (en effet, on ne peut dire à un étudiant qu'il a acquis une capacité dans un CCF et lui dire qu'il ne l'a plus dans un autre!)
 - si une capacité de rang 1 est affectée intégralement à un CCF (exemple du CCF E5.1 qui évalue la capacité C5) alors, l'enseignant n'est pas obligé d'évaluer l'ensemble des sous-capacités. Ces sous-capacités sont cependant des outils pour l'enseignant pour identifier des critères à cibler dans le CCF
 - Si une capacité de rang 1 est ventilée dans plusieurs CCF à travers ses sous-capacités (ex du CCF E5.2 qui vise à évaluer 4 des 6 sous capacités de la capacité C6) alors l'enseignant doit intégrer des éléments dans le CCF qui lui permet d'évaluer toutes les sous-capacités affectées au CCF. Il pourra en revanche, donner plus de poids à l'une des sous-capacités par rapport à une autre.
 - Pour ce qui est de la pondération des sous-capacités ou capacités dans un même CCF. Cela est de l'autonomie de l'enseignant. Le poids d'une capacité par rapport à une autre est fonction de la situation d'évaluation (qui comprend le support d'évaluation, de son contexte et du questionnement professionnel qui est posé) plus que du volume horaire dédié à telle thématique au sein du(des) module(s) concerné(s) par le CCF.

E5.1 - Un exemple de CCF

7

- Quand placer le CCF ?
 - Ceci est à l'initiative des établissements
 - Le constat fait lors des ateliers est que la majorité des équipes l'on placé fin de 1ère année (mai/ juin).
 - Possibilité de positionnement après 2-3 jours de pluri sur la thématique identifiée
- Plusieurs situations d'évaluation (écrit min 2H):
 - Durée: une épreuve de 2- 3h a été souvent envisagée, compte tenu de la diversité des capacités à évaluer.

E5.1 – Quelques exemples de pistes pour penser la situation d'évaluation

8

- Quels exemples de situations d'évaluation?
- L'EA dans sa filière:
 - délocalisation d'une entreprise aval
 - création d'une filière de qualité, montage d'un atelier de découpe
 - => Quels atouts/contraintes, évolutions des EA et du territoire? Quel impact des politiques publiques?
- L'EA et l'évolution de politiques publiques
 - Suppression des Quotas: quid des EA, de la filière et du territoire?
 - Est ce que la réforme de la PAC favorise la diffusion des systèmes herbagers?
 - Circuits courts, est ce que les politiques publiques y sont favorables?
- L'EA dans son territoire
 - Un projet territorial: méthanisation, protection d'un point de captage, montage d'une filière bois, montage d'un atelier de séchage de luzerne...
 - Quel est l'apport du projet au territoire? A quel type d'exploitation est-il favorable? Est ce que la PAC est favorable à ces évolutions?

CCF E5-2 (Coeff. 2)

C6 Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité

Capacités évaluées	MP	Epreuve
<p>C6.1 Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole.</p> <p>C6.2 Raisonner un investissement.</p> <p>C6.3 Gérer les ressources humaines.</p> <p>C6.4 Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux.</p>	<p>M53: Gestion économique et financière de l'entreprise « Utiliser les outils de gestion économique et financière nécessaires au diagnostic de l'entreprise agricole et à la prise de décision » SESG: 159 h (58h C +101,5 h TD)</p> <p>M54: Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole « Identifier les enjeux sociaux, réglementaires, juridiques et fiscaux ayant une influence sur la prise de décision de l'entreprise » SESG: 72,5 h (58h C +14,5 h TD)</p> <p>PLURI: Cas concret (SESG 90 h – Sc. Agro.: 90 h) – Equipements (STE 15h – Sc. Agro: 10 h – SESG 5 h)</p>	<p>- ECRIT individuel</p> <p>- Min 3h.</p> <p>- Etude d'un cas concrets</p> <p>9</p>

E5-2 : Questions / Réponses

10

Quelle mise en situation ?

- SPS: SPS1 (diagnostic) – SPS 3 (pilotage) SPS 4 (risques) – SPS5(changements) - SPS 6 (réglementation) – SPS 7 (planification)
- Quel cas concret?

CAS CONSTRUIT Documents de gestion+ ...	CAS REEL visité en amont + Documents de gestion
<u>ATOOUTS:</u> évaluation de toutes les capacités plus facile à mettre en œuvre	<u>ATOOUTS:</u> facilite l'appropriation et l'analyse de la situation.
<u>INCONVENIENTS:</u> complique la compréhension de la situation pour l'étudiant	Prise en compte des pratiques techniques et des finalités de l'exploitant <u>INCONVENIENTS:</u> Difficulté à trouver un cas qui permette d'évaluer l'ensemble des capacités
<u>Ajustements possibles:</u> -> données agreste + historique + extrait d'un entretien fictif avec l'exploitant....	<u>Ajustements possibles:</u> -> problématisation de la question liée à la gestion prévisionnelle

ARTICULATION POSSIBLE DES DEUX

E5.2 – Questions / Réponses

11

- Doit-on demander aux étudiants de calculer ?
 - Non pas forcément. Il faut surtout les évaluer sur leur capacité d'analyse des résultats. Ceci s'interprète par le fait que le raisonnement compte plus que le calcul final. Il est plus important que le jeune constate que le résultat (calcul) obtenu est aberrant (en se référant à ses références professionnelles) et d'expliquer pourquoi il est aberrant que d'avoir un résultat juste qu'il est incapable d'interpréter.
- Quelle est la répartition entre E5.2 et E5.4 ? Doit-on évaluer la mise en place d'un projet dans l'E5.2 ?
 - Il n'y a pas de répartition entre le CCFE5.2 et le CCF E5.4.
 - Toujours la même chose: REVENIR SUR LES CAPACITES VISEES.
 - E5.4 (qui est une inter-épreuve) évalue en outre la capacité C7 : Raisonner une stratégie de l'entreprise conciliant compétitivité et respect de l'environnement alors que l'E5.2 évalue la capacité C6 : Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité => Deux visions complémentaires mais qui ne peuvent en aucun cas être substituées.
 - La notion stratégique d'un projet ne peut être analysée dans le cas de l'E5.2 car cela reviendrait à évaluer la capacité C7. Il faut se cantonner à l'analyse économique, financière et humaine du projet.
 - Il faut distinguer clairement les deux CCF. Dans le CCFE5.2 on est sur les aspects gestion comptable, financière et des RH sans même prendre en compte les finalités et les valeurs de l'agriculteur gestionnaire (ce que l'on fera quand on rentre par le raisonnement de la stratégie d'entreprise).

E5.2 – Questions / Réponses

12

- **Que signifie « cas concret »**
 - Dans l'E5.2, quand la NS dit "partir d'un cas concrets", cela ne signifie pas qu'il faut que les étudiants aillent voir l'exploitation sur site et s'entretiennent avec l'exploitant. Cela signifie que l'on doit mettre à disposition des candidats des données professionnelles telles que celles dont disposent un agriculteur ou un conseiller d'entreprise.
 - On peut le faire de manière très objective indépendamment des finalités de l'agriculteur en question
- **Peut-on faire une épreuve en deux temps : par exemple 1 visite d'exploitation qui conduirait à une analyse financière le matin et 1 analyse humaine/ fiscale/ Juridique l'après midi ou le lendemain ?**
 - Non pas possible.
 - Pour évaluer les capacités visées, les deux parties (matin et après-midi) devraient être dépendantes l'une de l'autre. Dans ce cas, les étudiants auraient la possibilité d'échanger entre le matin et l'après midi.
 - Si ce qui est évalué le matin et l'après-midi sont indépendants alors on n'évalue plus la capacité visée et cela correspond à deux CCF
- **Doit-on évaluer les 4 sous capacités ? Oui, il faut toutes les évaluer (voir diapo 4)**
- **Quel poids donner aux différentes sous-capacités ?**
 - Le poids à donner aux sous-capacités est en fonction de la situation d'évaluation choisie.

E5.2 – Questions / Réponses

13

- Y-a-t'il la possibilité de reproduire la démarche EPI (Epreuve Professionnel Interdisciplinaire) ?
 - Non car justement l'EPI est une épreuve interdisciplinaire alors que l'E5.2 est une épreuve en gestion.
 - Attention, il faut arrêter de revenir sur l'EPI qui n'existe plus dans la formule actuelle du BTSA

- Investissement uniquement matériel ?
 - L'investissement peut être matériel ou immatériel

E5.2 - Un exemple de CCF

14

- Quand placer le CCF ?
 - La date est à l'initiative des équipes pédagogiques car rien n'est dit dans la NS.
 - le constat est que ce CCF est plutôt en fin de 2ème année (Fév/ Avril). Motif : Cette épreuve est intégrative.
- Support : cas concret (voir diapo 13)
 - Distribution des documents comptables + Visite de l'exploitation + écrit individuel avec notes de la visite / docs / sujet questions / grille d'évaluation
 - Les risques de partir sur une visite d'Exploitation c'est :
 - i) Cela prend du temps ; comment faire si l'étudiant n'a pas assisté à l'épreuve ce jour là ?
 - ii) l'étudiant va faire un diagnostic global plutôt que de se centrer seulement sur les composantes SESG pures
 - Alternative : On peut partir de documents que l'on donne aux étudiants sur une exploitation qu'ils auront eu l'occasion de visiter lors de la formation mais sur laquelle ils n'auront pas travailler les capacités visées par ce CCF E5.2

CCF E5-3 (Coeff. 0,5)

C6 Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité

Capacités évaluées	MP	Epreuve
<p>C6.5 Assurer la mise en marché et la valorisation des produits.</p> <p>C6.6 Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement.</p>	<p>M55: Entreprises agricoles, produits agricoles et marchés « <i>Piloter les relations commerciales de l'entreprises</i> » SESG: 43,5 h</p> <p>PLURI: Cas concret (SESG 90 h – Sc. Agro.: 90 h) <i>En complémentarité avec le M51, M52, M53 et le M56.</i></p>	<p>- A l'initiative de l'équipe pédagogique.</p>

E5.3 – Questions / Réponses

16

- Ecrit ou oral conseillé ?
 - Pas de recommandation à ce niveau là. Les deux modalités ont des avantages et des inconvénients
 - Le choix des modalités est à l'initiative de l'équipe pédagogique

E5.3 – quelques éléments pour penser le CCF

17

- Quand ?
 - A l'initiative de l'établissement. Suivant l'exemple de certaines équipes pédagogiques, ce CCF est placé en fin de 1^{ère} année ou en début de 2^{ème} année.
- Quelle mise en situation?
 - Documents : EA+ filière
 - Référence à une/des visites d'entreprises
 - Possibilité de lien avec le M11, travail d'enquêtes réalisé par un groupe d'étudiants intéressés par la même filière
 - Dossier avec entretien de l'agriculteur
- Quelles exemples de question?
 - Quelle politique de mise en marché et d'approvisionnement ?
 - Jeu de rôle: négociation individuelle / collective avec un fournisseur / acheteur
- Des attendus:
 - **Une entrée par l'exploitation.**
 - **Démarches collectives:** approvisionnement et mise en marché
 - Diversité des formes de mise en marché: circuits courts/longs/spécifiques
 - Contractualisation

Le module M56:

Stratégie de l'entreprise agricole

18

□ SESG 29 h = 29 h TP/TD

Objectif général: Conduire des stratégies d'entreprise agricole adaptées aux enjeux:

- 1- Caractériser l'approche stratégique en lien avec les enjeux du développement durable
- 2- Réaliser une approche systémique de l'entreprise agricole dans son environnement
- 3- Elaborer un diagnostic de performance global de l'entreprise
- 4- Construire une démarche stratégique.

PLURI associée : ETUDE DE CAS CONCRETS

SESG 90 h – Sci. Agro.: 90 h

En complémentarité avec le M 51, M 52, M53, M 54 et le M 55.

Idée reçue 1 : Le M56 est un module central, structurant et qui devrait tout intégrer.

19

- Dans la rénovation du BTS ACSE, ce n'est pas uniquement le M56 qui a évolué; d'autres modules ont été rénovés
- Il ne faut pas vouloir faire du M56 le module qui englobe tout.
 - Le M56 est un module permettant de donner aux étudiants un outillage méthodologique pour analyser la stratégie d'une entreprise agricole. Il faut donner à voir différentes approches telles que le diagnostic global + le raisonnement d'un projet et le management stratégique pour l'amélioration continue de la performance globale notamment.
 - L'approche management stratégique peut permettre de prendre du recul, d'avoir un autre regard sur l'exploitation et sur son pilotage que l'approche diagnostic global + projet.

Idée reçue 2 : Les enseignants pensent que ce qu'ils auront à faire est ce qu'ils faisaient avec l'EPI

20

- L'approche doit permettre en priorité de mettre les étudiants dans une autre posture que celle de "prescripteur". Les propositions de mise en œuvre obligent à rencontrer plusieurs fois l'agriculteur pour des phases de collecte de données et de validation des données traitées. L'étudiant devient "accompagnateur". C'est l'agriculteur qui définit la stratégie et sa mise en œuvre, ce n'est ni l'élève, ni l'enseignant contrairement à ce qui était pratiqué en EPI
- C'est aussi se donner la possibilité de réaliser cette approche en première année pour pouvoir organiser un temps de discussion avec les agriculteurs sur la mise en œuvre et le pilotage, élément essentiel de la démarche de management stratégique.

Idée reçue 3 : L'analyse stratégique ne peut pas se faire sans analyse économique et financière.

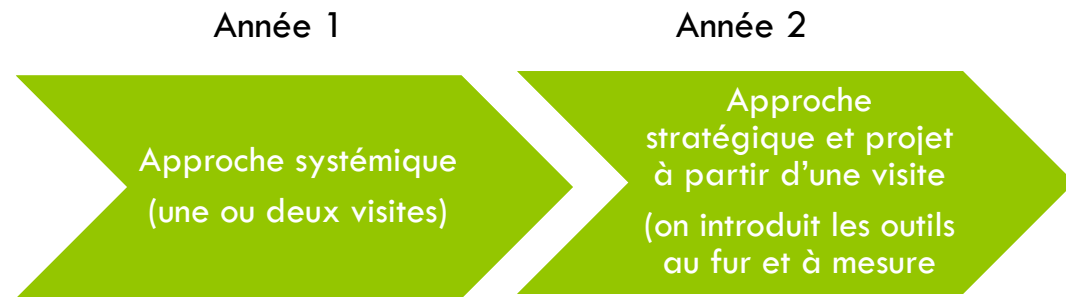
21

- ❑ Le diagnostic économique et financier n'est pas un passage obligatoire. On n'a pas non plus à faire une simulation budgétaire, pas plus qu'un diagnostic très détaillé.
- ❑ On travaille sur l'idée de management stratégique qui débouche sur la production d'un tableau de bord équilibré : les indicateurs ne sont pas qu'économiques et financiers (cf. la littérature abondante sur les Balanced Scorecard – voir références en dessous). Il faut faire plusieurs rencontres avec l'agriculteur pour lui donner la parole car c'est lui l'acteur principal

Comment utiliser le tableau de bord prospectif, Robert S. Kaplan, David P. Norton, Editions d'Organisation, 2001, [ISBN 2-7081-2590-7](#)
Le tableau de bord prospectif, Robert S. Kaplan, David P. Norton, Editions d'Organisation, 2003, [ISBN 2-7081-2932-5](#)
Les tableaux de bord de la performance, Patrick Iribarne, 2003, Dunod, [ISBN 2 10 006730 3](#)

M56 – Propositions de déroulement

22



OU



M56 - Propositions de déroulement

23

Attention cette proposition n'est pas normative et reste un exemple qui peut ne pas être applicable dans tous les établissements ou à adapter suivant les régions.

- On peut imaginer diviser la classe en 6 à 7 groupes de 5 à 6 étudiants qui vont sur 6-7 exploitations. Ces groupes suivront les mêmes exploitations de la première année au CCF.
- Organiser les déroulements comme suit :
 - Alternier les séances en salle et les séances en vis-à-vis de l'agriculteur ou collectif d'agriculteurs
 - Les séances en salle vise à
 - Présenter les méthodes d'analyse stratégiques
 - Opérationnaliser ces méthodes par les étudiants pour aller sur le terrain
 - Analyser et formaliser les résultats à l'issue des entretiens menés
 - Réaliser une analyse réflexive de la méthode mise en pratique
 - Les séances en vis-à-vis de l'agriculteur ou du collectif d'agriculteurs vise à :
 - Recueillir les données
 - Restituer les résultats et les valider ou pas avec l'agriculteur

Description de l'E5 pour Candidats hors CCF

- Nature de l'épreuve
 - Coefficient 5
 - ECRIT d'une durée totale de 4 heures.
- Déroulement :
 - Elle comporte plusieurs questions d'analyse et de synthèse.
 - Elle s'appuie sur des documents dont le temps d'appropriation ne dépasse pas 30 minutes
- Valide 3 Capacités
- C5. Prendre en compte le contexte professionnel
- C6. Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole
- C7. Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement

- Acquises dans de 5 modules professionnels : M51, M52, M53, M54, M55, M56
- Evaluation réalisée par 1 enseignant de SESG.

24

Questions / réponses

25

- Toutes les capacités C5 C6 et C7 doivent être évaluées, mais pas toutes les sous-capacités
 - Liberté aux auteurs du sujet de choisir les sous-capacités qui sont plus pertinentes que d'autres en fonction du sujet.
- Il n'est pas nécessaire de se référer à tous les modules.
 - Evaluation par capacité
- Contraintes :
 - 30 min dédiées à la lecture des documents
 - Très peu / nécessité d'avoir des documents (très) synthétiques
 - Les candidats peuvent ne pas être spécialisés dans la filière concernée
- Comment cette épreuve va être conçue ?
 - Une épreuve 0 sera conçue pour au premier trimestre 2015 sur la base des envois des différents établissements.

Références bibliographiques

26

- *Comment utiliser le tableau de bord prospectif*, Robert S. Kaplan, David P. Norton, Editions d'Organisation, 2001, [ISBN 2-7081-2590-7](#)
- *Le tableau de bord prospectif*, Robert S. Kaplan, David P. Norton, Editions d'Organisation, 2003, [ISBN 2-7081-2932-5](#)
- *Les tableaux de bord de la performance*, Patrick Iribarne, 2003, Dunod, [ISBN 2 10 006730 3](#)
- Avenier, M. J. (2005). La Stratégie chemin faisant.
- Bonneville, J. R., Jussiau, R., & Marshall, E. (1989). *Approche globale de l'exploitation agricole: comprendre le fonctionnement de l'exploitation agricole: une méthode pour la formation et le développement*. Institut national de recherches pédagogiques.
- Chabin, Y. (2001, May). Représentations de la performance dans les entreprises de grande distribution alimentaire. La cohérence en question. In *22ÈME CONGRES DE L'AFC*.
- Deming, W. E., & Edwards, D. W. (1982). *Quality, productivity, and competitive position* (Vol. 183). Cambridge, MA: Massachusetts Institute of Technology, Center for Advanced Engineering Study.
- Deming, W. E. (2000). *The new economics: for industry, government, education*. MIT press.
- Dewey, J. (1938/1967). *Logique: la théorie de l'enquête* (Vol. 2). Presses universitaires de France.
- Garnier, A., Jeanneaux, P., Pervanchon, F., Chabin, Y., Bletterie, N., De Torcy, B., ... & Capitaine, M. (2011). PerfEA: Un cadre méthodologique d'accompagnement à la démarche de management stratégique des exploitations agricoles des établissements d'enseignement. *Rencontres autour des recherches sur les ruminants*, 15-18.
- Shewhart, Walter A. *Les fondements de la maîtrise de la qualité*. Ed. William Edwards Deming. Economica, 1989.

Contacts

27

- **Formateurs ENFA :**
 - N. Gallai (ENFA-UMR LEREPS) : nicola.gallai@educagri.fr
 - **Coordonnatrice : MA. Magne (ENFA-UMR AGIR) :** marie-angelina.magne@educagri.fr

- Philippe Jeanneaux (VétagroSup, UMR Métafort),
philippe.jeanneaux@vetagro-sup.fr

- **Inspecteurs de l'enseignement agricole :**
 - **Pilote : T. Amourette (SESG) :** thierry.amourette@educagri.fr
 - A. Rethoré (SESG) : alain.rethore@educagri.fr
 - G. Vignals (SESG) : gerard.vignals@educagri.fr